

# Prestations complémentaires

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **72 (1984)**

Heft [3]

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-277143>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Tristes mariages

« La féministe, c'est celle qui ne croit plus au prince charmant ».

Jules Renard

Le « Temps Présent » de la TV romande sur les Mauriciennes a fait couler beaucoup d'encre. Un rédacteur de la *Gazette de Lausanne* se demandait, le 28 janvier, s'il y avait lieu de tant se scandaliser d'une forme de mariage qui est pratiquée par la moitié de l'humanité. Réveil brutal pour celles qui rêvent d'émancipation ?

Non, M. le rédacteur, les féministes ne vont pas « tomber de haut », mais bien continuer leurs efforts, et par exemple informer les Mauriciennes — car qui le fait ? — de leurs droits et si possible les aider.

Si je suis tombée de haut, c'est bien pour n'avoir pas trouvé dans un journal libéral le seul mot qui convienne pour qualifier les mariages révélés par « Temps Présent » : le mot esclavage.

Par une curieuse coïncidence, la même semaine de ce « Temps Présent », paraissait dans *Time Magazine* un article sur l'attitude de nombreuses Américaines aujourd'hui : elles en reviennent à se plier à l'image que l'homme se fait de la femme « féminine », par opposition à l'image de la « féministe ». C'est à ce prix qu'elles espèrent gagner la course au mariage.

Il y a en effet, à New York par exemple, 500 000 femmes de plus que d'hommes, et en outre, une population homosexuelle

masculine évaluée à 300 ou 400 000. Trop nombreuses, les femmes se sentent en position de faiblesse et recourent « à la façon classique des faibles de supplier les forts : c'est une question de survie ». Ainsi s'exprime la journaliste Suzan Brownmiller, qui en 1975 avait dans un livre retentissant dénoncé le viol (« *Against our Will* »), puis fondé une association de femmes contre la pornographie. Aujourd'hui, elle tente de justifier dans son livre *Feminity* ce qu'il faut bien appeler un retour à la femme-objet.

En va-t-il de même en Suisse ? Deux maisons d'édition sont en train de tester à Zurich le marché pour deux nouvelles revues, le groupe Beobachter-Zürichoche pour un genre « *Jardin des Modes* », le groupe Ringier pour une espèce de « *Blick* » du dimanche pour femmes, qui, s'il prend, n'emploierait pas moins de 25 journalistes hommes et femmes. On peut parier que ces revues seront plus « féminines » que « féministes » !

C'est vrai, le mariage dans l'égalité est encore loin d'être une réalité. Mais c'est une raison de plus pour ne pas baisser les bras !

Perle Bugnion-Secretan



Dessin illustrant l'article de « Time Magazine » mentionné ci-contre.

## Infirmières zurichoises

On se souvient que le Tribunal fédéral a renvoyé ce dossier au Tribunal administratif pour juger la question au fond. (cf FS janvier 1984).

Le Syndicat chrétien du personnel du canton et de la ville de Zurich assume les frais de la procédure. Il a désigné pour le représenter l'avocate Lili Nabholz-Heidegger, présidente de la Commission fédérale pour les questions féminines, qui s'est adjointe comme expert le professeur Berenstein, ancien juge fédéral et spécialiste du droit du travail.

## Prestations complémentaires

Pour remédier aux conséquences des retards dans la 10<sup>e</sup> révision, le Conseil fédéral met en consultation une proposition d'augmentation des prestations complémentaires, notamment pour les rentiers — en majorité des rentières — vivant dans des homes pour gens âgés ou malades chroniques, ainsi que pour ceux ayant besoin de soins médicaux coûteux à domicile. Cette augmentation tomberait en grande partie à la charge des cantons.

## « Autant que possible »

Le programme du Conseil fédéral pour la législature 1984-1987 prévoit de faire avancer « autant que possible » l'application du principe de l'égalité lors des révisions législatives concernant l'AVS, la citoyenneté, la caisse de pensions de l'administration fédérale, le travail et la durée du travail.

*Des annonces comme celles-ci paraissent tous les jours dans les quotidiens de Suisse romande. L'exotisme et la couleur : gages de féminité et de soumission ?*

**2 jolies Mauriciennes**, 19 et 24 ans, désiraient vivement trouver hommes sérieux, 25-45 ans, pour fonder un foyer heureux à la ville ou à la campagne. Réponse assurée, photo svp. Ecrire sous chiffre 445034 à Publicitas, 1800 Vevey.

**Jeune femme de couleur, 28 ans**  
grande, belle, rencontrerait monsieur honnête, pour rompre solitude.  
Ecrire sous chiffre P 46.70044 à Publicitas, 1002 Lausanne.

**Mauriciennes**, 20-30 ans, voudraient faire visiter leur île à Suisses, 20-40, en vue mariage, photos souhaitées. «La Chaumière», case postale 75, 1636 Broc.

**Jeune filles de l'île Maurice**, de 26 et 35 ans, désirent rencontrer monsieur pour mariage. Case postale 73, 1450 Sainte-Croix.